



LA CONDUITE D'UNE INSPECTION EN PHARMACIE VÉTÉRINAIRE – FOAD

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE :

La bonne utilisation du médicament vétérinaire en élevage d'animaux de rente est un élément important pour la protection de la santé publique.

OBJECTIFS :

Savoir conduire une inspection au titre de la pharmacie vétérinaire en élevage d'animaux de rente.

Ce module constitue le complément de celui sur « les bases de la pharmacie vétérinaire »

PUBLIC CONCERNE :

Personnels techniques des DD(CS)PP, chargés des contrôles en élevage : techniciens, IAE, ISPV...

CONTENU PROPOSE :

Les principales catégories de médicaments vétérinaires rencontrées en élevage d'animaux de rente,

Les règles d'approvisionnement de l'éleveur en médicaments, leurs modalités de conservation et d'utilisation,

Les aspects réglementaires et techniques de l'inspection au titre de la pharmacie vétérinaire en élevage d'animaux de rente.

TUTEUR :

Référent régional

DATES :

Toute l'année

DUREE :

1 jour

LIEU :

Sur le lieu de travail de l'agent

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE :

Adel BEN YOUSSEF

RESPONSABLE ADMINISTRATIF :

Régine GADOUD-VERNASSIER

INFORMATION :

Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>

Site Internet : www.infoma.agriculture.gouv.fr

Mél. : formco.infoma-corbas.sg@agriculture.gouv.fr

FRAIS D'INSCRIPTION :

Tarif sur demande

Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA et du MTES, (administration centrale, services déconcentrés), des EPLEFPA, de l'enseignement supérieur du MAA et des opérateurs du MAA pour certains stages (FAM, ASP, ONF, CNPF).

CODE EPICEA :

176896

INFORMATION COMPLEMENTAIRE :

Cours sur plate-forme de formation, accompagné par un tuteur, contenant :

- ressources pédagogiques avec iconographie (illustrations originales, photos et vidéos) pour la formation des agents sur des connaissances théoriques et pratiques,
- questionnaire d'auto-évaluation
- des services de communication avec le tuteur et les autres apprenants (forums).